



SNUipp-FSU

écoles et collèges des Vosges

Bulletin n°111 janvier 2019-Trimestriel-Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents. Dir de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix /n°: 0,60 €

Vers une carence des services publics ?

Les Vosges connaissent une baisse démographique liée, d'une part, à la déprise économique, d'autre part, au vieillissement de la population. Cette baisse démographique justifie, pour notre administration, la fermeture de 8 écoles : Saint Pierremont, Dignonville, Longchamp, Châtillon-sur-Saône, Les Thons, Bleurville, Nonville, Le Clerjus. Des écoles rurales, donc. Alors, certes, les deniers publics doivent être utilisés à bon escient (notre directeur académique s'en dit d'ailleurs le garant). Mais est-ce mal les utiliser que de maintenir un maillage du service public sur tout le territoire ? Est-ce mal les utiliser si ces deniers permettent à des enfants de rester dans l'école de leur village et d'y apporter de la vie ? Est-ce mal les utiliser si cela évite des transports quotidiens longs et fatigants pour de jeunes enfants ?

Pour le SNUipp, comme pour l'ensemble des représentants du personnel, l'école rurale ne devrait pas être considérée comme une structure passéiste, vouée à une inéluctable disparition. Il ne nous semble pas aberrant d'y trouver des classes à 15 élèves, puisque dans d'autres secteurs, 12 élèves en CP et CE1 deviennent la limite supérieure infranchissable. Il ne s'agit pas de maintenir coûte que coûte l'école de Jules Ferry ou de René Guy-Cadou ! Il s'agit de mettre les moyens pour que tous les enfants, où qu'ils se trouvent en France, bénéficient d'un enseignement public de qualité.

Nous souffrons actuellement d'une politique nationale qui, depuis trente ans, satisfait les besoins de développement des métropoles et de la mondialisation. Les Vosges ne se retrouvent pas dans ce schéma de développement. Nous sommes les grands perdants de cette politique. Et la colère monte...

Dans des conditions de plus en plus difficiles, les enseignants gardent le cap, pour leurs élèves. Des inquiétudes, il y en a : évolution de la fonction de directeur, absence toujours criante de formation continue, baisse du pouvoir d'achat... Les enseignants ne comptent pas leur temps. C'est d'ailleurs le sujet de la conférence organisée par le SNUipp-FSU le 12 mars prochain, alors inscrivez-vous rapidement, pour échanger, ensemble !

Vincent HILSELBERGER

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**

EXPEDITEUR :
SNUipp-FSU 88
6 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL

Déposé vendredi 4 février 2019



CONFERENCE de

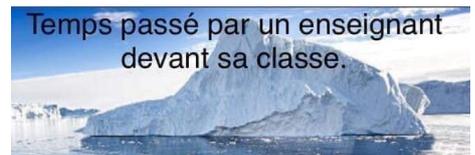
Frédéric GRIMAUD

**ENSEIGNANTS :
LE TRAVAIL INVISIBLE**

**Mardi 12 mars 2019
à la Rotonde de Thaon**

Page 5

Temps passé par un enseignant
devant sa classe.



Temps utilisé par un enseignant
pour permettre à ses élèves
de suivre une scolarité efficace et
personnalisée



ACTUALITES

PLACE DES SYNDICATS DANS LES ESPE

Voici la question écrite la députée Caroline FIAT:

« Madame la députée Caroline FIAT attire l'attention de M. le Ministre de l'Education nationale sur la pratique du droit syndical à l'intérieur des Ecole Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE) et des différents sites dépendants de chaque ESPE dans une même région.

L'article 3 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, autorise en effet les organisations syndicales à disposer d'un local syndical et l'article 5 les autorise à tenir des réunions d'information.

Ces dispositions semblent aujourd'hui de plus en plus restrictives du point de vue de l'administration au motif du fait que les étudiants stagiaires et futurs enseignants disposent d'un statut d'étudiant et/ou de

fonctionnaire stagiaire.

Ce constat laisse sous-entendre que les étudiants stagiaires et futurs enseignants sont fonctionnaires à mi-temps selon leur lieu de travail. Ce lieu de travail peut être soit le lieu de stage, soit le lieu de formation, en l'occurrence l'ESPE et/ou les différents sites de l'ESPE.

Mme la Députée demande à Monsieur le Ministre de l'Education nationale de bien vouloir préciser le cadre législatif dans lequel les organisations syndicales d'enseignants peuvent intervenir dans les Ecole Supérieures du Professorat et de l'Education et leurs différents sites satellites, auprès des étudiants fonctionnaires stagiaires et futurs enseignants.

Elle lui demande également de bien vouloir préciser le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la possibilité ou non de disposer d'un local syndical approprié, notamment dans les établissements satellites de chaque site ESPE. »

L'ECOLE DU PEUPLE

« L'école du peuple sera l'œuvre des éducateurs du peuple » Célestin Freinet



Véronique Decker, directrice d'école à Bobigny reprend la plume et livre 64 billets inspirés par son quotidien d'enseignante au service des élèves.

Il y est question d'apprentissages lents, d'éveil au monde de pédagogie Freinet, de fraternité, d'amour et d'empathie mais aussi d'injustice et de casse de l'école, des quartiers populaire set des solidarités.»

128 pages, 10 euros,
édition Libertalia

LES OUBLIES

Devant le portail vert de son école primaire
On l'reconnait tout d'suite
Toujours la même dégaine avec son pull en laine
On sait qu'il est instit
Il pleure la fermeture à la rentrée future
De ses deux dernières classes
Il paraît qu'le motif c'est le manque d'effectif
Mais on sait bien c'qui s'passe

[Refrain]
On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis

À vouloir regrouper les cantons d'à côté en 30
élèves par salle
Cette même philosophie qui transforme le pays
en un centre commercial
Ça leur a pas suffit qu'on ait plus d'épicerie
Que les médecins se fassent la malle
Y'a plus personne en ville, y'a que les banques
qui brillent dans la rue principale

....

**Chanson écrite et composée
par Gauvain Sers**

COMPTE RENDU DE LA CTSD du 28 janvier

CTSD comité technique spécial
départementale
**Les élu-es du
personnel
du SNUipp-FSU 88
vous informent...**



Déclaration FSU, 28 janvier 2019

A l'occasion de l'installation de ce Comité Technique issu des élections professionnelles de décembre dernier, nous souhaitons nous féliciter de voir confirmer et conforter la place de la FSU comme première organisation syndicale des personnels de l'Éducation dans les Vosges. Dans un contexte de remise en cause des instances de dialogue social par le gouvernement, la FSU souhaite réaffirmer son attachement aux instances consultatives et sa volonté de porter la voix de tous les personnels. Ne nous y trompons pas : les collègues ont montré par leur taux de participation plus important au scrutin de 2018 qu'en 2014 leur attachement aux instances paritaires.

Malgré un mouvement social inédit dans sa forme et sa durée, le gouvernement ne semble pas avoir compris que la politique qu'il mène est massivement rejetée. Ce déni de réalité est particulièrement vif dans l'Éducation.

Dans les **écoles**, entre les inclusions, les allophones, les effectifs chargés et le manque de postes en RASED, la barque est pleine. Le peu de formation qui est octroyée (animations pédagogiques) est ciblée sur un contenu imposé par le ministère ! ...

Dans les **collèges**, les effectifs chargés et les difficultés d'inclusion constituent une source permanente de difficultés.

Dans les **lycées généraux et technologiques**, la réalité des conséquences des réformes engagées apparaît à tous : réduction de l'offre d'enseignement, mise en concurrence des établissements et des disciplines, arbitrages locaux impossibles entre accompagnement des plus fragiles et diversification de l'offre pédagogique.

Dans la **voie professionnelle**, la réduction des horaires d'enseignement et la mise en place des familles de métiers vont réduire à nouveau le temps de formation. Dans les **services déconcentrés**, les personnels administratifs s'inquiètent

à juste titre des restructurations à venir avec la fusion des académies du Grand-Est.

Toutes ces réformes ne sont que des réformes comptables avec les nombreuses suppressions de postes qui en découlent, sans souci de la qualité pédagogique. Le très large rejet des projets de programmes du lycée par le CSE montre bien que ces réformes sont massivement contestées. La mobilisation des lycéens montre également qu'ils ont compris que la réforme des lycées et du Bac ne pourraient que renforcer les inégalités.

Malgré les vœux et les discours, il apparaît clairement que les conditions de travail et de rémunération des agents de la Fonction Publique ne font pas partie des préoccupations du gouvernement. Chacun aura noté que le Président de la République n'a pas cru devoir mentionner les agents de l'Éducation Nationale dans ses vœux. Nous sommes tous restés interloqués devant l'annonce de la création d'un « *observatoire des rémunérations enseignantes* » par le ministre de l'Éducation Nationale. Le constat est pourtant partagé par tous : la revalorisation des carrières et des rémunérations des personnels de l'Éducation Nationale est urgente. Prétendre revaloriser les personnels par le recours aux heures supplémentaires est un leurre car chacun sait bien que la majorité des agents, notamment parmi ceux qui sont les moins bien considérés, n'en profitent pas. Quant aux discours sur la rémunération individualisée et la reconnaissance du mérite, ils ne sont là que pour cacher l'absence d'une revalorisation qui profiterait à tous. À cet égard, le fait qu'un certain nombre d'AED ou d'AESH ait perdu le bénéfice de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG au prétexte d'une modification ou d'un renouvellement de contrat est inacceptable.

Malgré les tentatives de manipulation, la réalité des chiffres prouve aussi que, pour ce gouvernement, l'Éducation n'est plus une priorité. Pour notre département, le retrait de 15 supports budgétaires peut paraître acceptable au vu de la baisse démographique. Malheureusement, la réalité est têtue et notre département reste un

.../...

COMPTE RENDU DE LA CTSD du 28 janvier *suite*

.../...



département rural avec une population dispersée ! Alors, il faut plier le territoire à l'idéologie : les IEN sont envoyés dans les campagnes pour rencontrer les parents d'élèves et leur tenir un discours assez surprenant et c'est un euphémisme ! Ce que donne l'Education Nationale à vos enfants n'est pas à la hauteur de ce que vous vous devez exiger pour eux ! Ce qui en creux peut être compris par *les enseignants qui s'occupent d'eux sont mauvais* ! On ne pose jamais le problème du manque de moyens ni de l'accompagnement pédagogique qui devrait être apporté. Au Clerjus, par exemple, la démarche a été plus que contestable car suite à ce discours, pour arranger les conditions d'enseignement, l'IEN a déclaré qu'un poste serait retiré à la rentrée laissant un collègue avec 31 élèves. Quelle réaction était attendue forcément dans une commune où les relations de la municipalité avec l'école n'étaient déjà pas au beau fixe (plusieurs conseillers avaient déjà scolarisé leurs enfants dans d'autres communes) la décision de fermer l'école était plus que prévisible ! Comme la FSU l'avait déjà dénoncé les années passées, les pressions du même type ont eu lieu dans d'autres communes : Chavelot, article dans la presse, pas de fermeture cette année si vous acceptez la fusion, Gérardmer, menace de fermeture au centre si vous ne fermez pas les Bas-Rupt mais là il y a résistance et nous espérons bien que les élèves ne feront pas les frais de ces méthodes.

Dans cette période troublée, qui montre à quel point les citoyens, des zones péri-urbaines et de nos campagnes, souffrent de cette discrimination qui fait qu'en ville, dans certains secteurs difficiles, on fait classe avec 12 CP ou 12 CE1, il est urgent de rétablir une certaine justice scolaire ! Au regard de ces mesures pour les REP, qu'y a-t-il de choquant de voir un cours double, triple voir quadruple à 15 élèves comme c'était le cas au Clerjus ? D'autre part il est urgent de traiter d'une manière égalitaire les écoles "orphelines" qui ne sont pas dans des secteurs REP : à Epinal, l'école Gaston Rimey en est l'illustration la plus criante, mais aussi les écoles de Mirecourt et certaines de St Dié.

Dans le **second degré**, alors que les effectifs sont en hausse (à la rentrée 2018 l'académie accueille 328 élèves (+ 0,2 %) en plus qu'à la rentrée 2016 soit + 417 collégiens entre R2016 et R2018, + 302 élèves dans les LGT, - 391 élèves

en LP, + 328 élèves ensemble du second degré), il est pourtant prévu de supprimer 119 postes d'enseignants dont 40 ETP dans les lycées et 19 dans les collèges vosgiens. On observe que la perte de quelques élèves entraîne une diminution d'heures plus importante alors que l'inverse n'est pas aussi proportionné : exemple CLG Charlemagne à Bruyères 40 élèves en plus à la rentrée moins 8.5 h dans la DHG. N'est-ce pas simplement de la logique comptable ? Autre exemple au CLG d'Eloyes plus 20 élèves moins 25 h, Monthureux moins 11 élèves, moins 44h ... La liste est longue. La manipulation qui consiste à faire croire qu'il serait sans conséquences de transformer des postes en heures supplémentaires n'abuse personne. Le SNES-FSU s'oppose à la mise en place de la 2^{ème} heure supplémentaire obligatoire. Cette deuxième heure supplémentaire obligatoire laisse à penser que la charge de travail actuelle est dérisoire. Cela caractérise bien le mépris du gouvernement pour le travail des enseignants. Ce qui est évident pour tous les personnels, c'est qu'il y aura moins d'enseignants pour faire réussir les élèves. C'est pourquoi un collectif d'enseignants syndiqués et non syndiqués ainsi que de parents d'élèves se mobilisent contre la réforme du lycée.

Enfin, les **personnels administratifs** déjà éprouvés par la RGPP puis la MAP (Modernisation de l'Action Publique) vont à nouveau subir des suppressions de postes notamment dans les établissements et les services déconcentrés.

Toutes ces suppressions de postes auront pour conséquence à la fois la dégradation des conditions de travail des personnels et la dégradation de la qualité du service public d'Éducation dans notre académie.

Malgré les discours sur « l'École de la confiance », le ministère prétend mettre en place une **obligation de réserve** qui musellerait les personnels. Ce projet est inacceptable, la liberté d'expression est pour les agents une garantie démocratique qui protège les usagers des services publics et protège les finalités de l'intérêt général. Il est hors de question d'y renoncer et la loi pour l'école ne doit en aucun cas faire apparaître un devoir de réserve muselant les personnels.

C.R. CTSD du 28 janvier du SNUIPP-FSU



COMPTE RENDU du SNUipp-FSU 88

Présents : DASEN et IEN Adj, Mme la Secrétaire générale, Responsable 1^{er} degré, tous les IEN. FSU (6 représentants syndicaux), UNSA (3), FO (1), SGEN (2)

Déclarations préalables : FSU : lire la déclaration jointe.

15 postes sont à rendre pour notre département

► retrait de 37 postes ;

► implantation de 22 postes (13 liés à la démographie, 6 soutiens en milieu rural (Brigade Intervention Ruralité), 1 poste de remplacement, 1 ERUN, 1 CP REP+).

Pour le SNUipp-FSU, la baisse démographique importante dans les Vosges ne doit pas avoir pour réponse la seule logique comptable, mais doit aussi prendre en compte le caractère rural de notre département. Plutôt que de dégrader l'école rurale en y supprimant des classes, il nous semble au contraire souhaitable d'assurer un maillage du territoire permettant un enseignement dans les meilleures conditions.

Projet de carte scolaire CTSD 28/01/19 rentrée 2019					
IEN	Commune	école	Mesures		
			Fermeture de poste	Ouverture de poste	Fermeture d'école
Bruyères (-7) (+2)	Champ le Duc	RPI primaire	1		
	Deycimon / Lépages-sur-Vologne	RPI	1		
	Bult / Saint Gorgon / Vomécourt	RPI	1		
	Autrey / Housseras	RPI	1		
	Saint Pierremont	RPI	1 (transfert à Domptail)	Domptail (1)	Fermeture
	Corcieux	maternelle	1	Corcieux élémentaire (1)	
	La Houssière	Primaire « Vanémont »	1		
Epinal (-5) (+5)	Dignonville	maternelle	1 (transfert Jeuxy)	Jeuxy (3)	Fermeture
	Longchamp	élémentaire	2 (transfert Jeuxy)		Fermeture
	Deyvillers	primaire	1	Epinal « Loge Blanche » (1)	
	Epinal	Primaire V.Hugo	1	Epinal « 149 ^e RI » (1)	
Gérardmer (-5)	Faucompierre/Laveline-du-houx/Rehaupal	RPI	1		
	Cornimont	Primaire centre	1		
	Fraize	Elémentaire J. Ferry	1		
	La Bresse	Primaire publique	1		
	Plainfaing	Primaire centre	1		
Golbey (-3) (+1)	Brantigny / Eaux-et-Ménil	RPI	1	Golbey élémentaire centre (1)	
	Golbey	Maternelle « La Louvroie »	1		
	Les Forges	primaire	1		
Neufchâteau (-4) (+2)	Grand	primaire	1	Coussey primaire (1)	
	Liffol-le-Grand	Elémentaire de l'Orme	1	Gironcourt-sur-Vraine (1)	
	Mirecourt	Maternelle centre	1		
	Neufchâteau	Elémentaire Jean Jaurès	1		
Remiremont (-3)	Le Ménil	Primaire Aimé Chevrier	1		
	Le Thillot	Primaire Jules Ferry	1		

PROJET DE CARTE SCOLAIRE CTSD

28/01/2019, rentrée 2019 *la suite*

	Le Val d'Ajol	Primaire centre	1		
Saint-Dié (-1) (+1)	Saint-Dié	Elémentaire Paul Elbel	1	Raves primaire A. Dumas (1)	
Vittel (-9) (+2)	Châtillon-sur-Saône / Les Thons	RPI	2		Fermeture
	Bleurville / Nonville	RPI	2		Fermeture
	Bulgnéville	maternelle	1		
	Contrexéville	Maternelle J. Prévert	1		
	La Chapelle-au-Bois	Primaire centre	1		
	Le Clerjus	primaire	2		Fermeture
				La Vôge-les-Bains primaire H. Martin (1)	
				Monthureux-sur-Saône primaire du Pervis (1)	
ASH (+1)				ERUN (0,5)	
				Coordonnateur politiques inclusives (0,5)	
DISPOSITIF (+1)	Epinal			CP REP+ Louis Pergaud Epinal	
SOUTIEN RURALITE (+6)	Epinal			Charmoix l'Orgueilleux (1) Xertigny (1)	
	Gérardmer			Basse-sur-le-Rupt (1)	
				Tendon primaire (1)	
	Golbey			Hadigny-les-Verrières (0,5)	
				Rehaincourt (0,5)	
	Saint-Dié			Mandray (0,5)	
				Nayemont-les-Fosses primaire (0,5)	
REPLACEMENT (+1)	Saint-Dié			1 à définir	
TOTAL			-37	+22	
37 retraits, 22 implantations soit 15 postes à rendre au ministère. 8 écoles fermées.					

CONFERENCE de

Frédéric GRIMAUD

Organisé par le SNUIPP-FSU des Vosges

Frédéric Grimaud est professeur des écoles en ULIS et chercheur au du groupe ERGAPE (Ergonomie de l'activité des professionnels de l'éducation) rattaché à l'Université d'Aix-Marseille.



Ses recherches abordent la question du temps de travail des enseignants : 24 heures hebdomadaires + 108 heures annualisées....et ce sera tout ?

Qu'en est-il du temps de travail des enseignants ?

Nous savons bien que la réalité quotidienne de la profession déborde largement de ce comptage administratif. Quand il n'y a pas d'élèves, est-ce que les enseignantes et les enseignants travaillent ? Que font-elles ? Que font-ils ? Le travail se limite-t-il à faire classe ? Et avant et après la classe ?

Prenant appui sur les difficultés du métier, Frédéric Grimaud partira du terrain pour analyser l'activité des enseignant-es hors la classe. Il s'inspirera de son livre *Le travail hors la classe des professeurs des écoles* paru en 2017 aux éditions Syllepse.

Face aux injonctions institutionnelles sans cesse croissante, nous nous interrogerons ensemble sur ce qui désorganise et réorganise notre activité tout au long de la journée, sur les difficultés allant jusqu'à générer de la souffrance au travail.

Comment s'inscrire ?

Profitez-en ! Chaque enseignant-e a le droit de participer à 12 jours de stage de formation syndicale par année scolaire. **Les stages syndicaux du SNUipp-FSU sont ouverts à tous les enseignants, syndiqués ou non-syndiqués.** Mais un délai d'un mois est obligatoire. Inscrivez-vous dès maintenant :

1 - Renvoyer le modèle de lettre présent sur notre site au DASEN sous couvert de votre IEN **au moins 1 mois avant c'est-à-dire avant le 12 février 2019.**

2- Inscrivez vous auprès du SNUipp-FSU 88 sur le site <http://88.snuipp.fr>

ENSEIGNANTS : LE TRAVAIL HORS LA CLASSE, CE TRAVAIL INVISIBLE

**Mardi 12 mars
9h00-16h00**

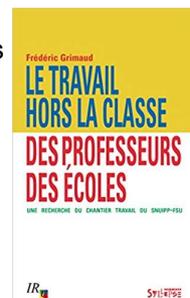
**à la Rotonde de Thaon
Salle Roland Etienne**

Sommes nous des concepteurs de notre travail ou des exécutants ?

Nous regarderons quelles sont les ressources possibles de notre travail pour retrouver du pouvoir d'agir sur ces situations dégradées. Nous mettrons cela en perspective avec l'évolution de notre métier et de notre administration à l'heure où le ministère communique sur l'idée d'une école de la confiance, dont on peut douter dans les actes.

Ensuite, nous verrons quels liens existent entre la difficulté à faire son métier et les atteintes à la santé du travailleur et nous réfléchirons aux manières de retrouver du sens à notre travail.

Il est temps de retrouver le pouvoir d'agir pour reprendre la main sur notre métier. Tel est l'enjeu des recherches de Frédéric Grimaud.



Venir sans culpabiliser

Nous avons toujours le sentiment de ne pas remplir nos missions en étant absent de la classe. Et pourtant ! L'exercice de notre métier nous appelle à prendre de la distance par rapport à la classe. Les moments de respiration sont infimes. LE SNUIPP-FSU 88 a pris les précautions nécessaires pour que vous puissiez en prendre...sans culpabiliser.

Lettre adressée par le SNUipp-FSU 88 à Monsieur le DASEN et aux IEN

Notre organisation syndicale a invité Frédéric Grimaud pour animer un stage que nous tiendrons mardi 12 mars à Thaon. Son travail de recherches a motivé notre invitation.

Notre réunion débutera dès 9 heures. Les personnes souhaitant s'inscrire répondront aux obligations règlementaires à savoir la non fermeture de l'école. Les personnes souhaitant venir sont autorisées à le faire après avis de leur inspectrice/inspecteur de circonscription.

Nous vous demandons que leur participation soit facilitée par les inspectrices et inspecteurs de circonscription dans la mesure l'organisation de l'accueil et la sécurité des enfants sont réalisées.

Les propos de Frédéric Grimaud collègue professeur des écoles exerçant en Ulis et chercheur à l'Université d'Aix-Marseille sont très éclairants pour la pratique de notre métier. Nous espérons pouvoir en faire profiter un maximum de personnes.



Proposition de mot aux familles

À télécharger sur le site
<http://88.snuipp.fr>

Madame, Monsieur,

Les enseignant-es de l'école ont l'opportunité de rencontrer un enseignant-chercheur, Frédéric Grimaud, **mardi 12 mars 2019**. La législation reconnaît le droit à tous le droit de participer à ce type de réunion proposée par une organisation syndicale.

J'ai souhaité participer à cette réunion. Je serai donc absent-e ce matin/ cet après-midi là. Toutefois, l'école restera ouverte pour accueillir les élèves qui n'auraient pas de mode de garde.

Veillez nous préciser dès que possible si votre enfant sera présent-e.

Merci de votre compréhension

Mon enfant ne sera pas présente/ sera présente* à l'école mardi 12 mars 2019.

* Barrer la mention inutile.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs des Ecoles
et PEGC**

Permanences syndicales:

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SNUipp-FSU 88

Quartier de la Magdeleine
Bâtiment A

6, Maison des Associations 88000-EPINAL

Tél : 03 29 35 40 98
Port : 07 78 87 81 25
Mél : snu88@snuipp.fr
Site : <http://88.snuipp.fr>
Page FB : **Snuipp des Vosges**
Twitter : **SNUipp-FSU Vosges 88**
->@SnuippV
Instagram: [snuippfsvosges](https://www.instagram.com/snuippfsvosges)

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans des conditions prévues par la loi n° 78-17 du 08-01-78.

CPPAP n° 0720 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : à parution



CAPD commission administrative
paritaire départementale
Les nouveaux élu-es
du
personnel
du SNUipp-FSU 88
vous informent...

